

PRÉREQUIS

Admission Post Bac+3 : Avoir validé un niveau 6 (Bac+3) dans les domaines de la comptabilité, de l'administration d'entreprise, de la gestion ou du juridique.

Admission : Justifier d'une expérience professionnelle d'une durée d'un an minimum dans les domaines de la comptabilité, de l'administration d'entreprise, de la gestion ou du juridique à un poste exercé en responsabilité et autonomie.

CERTIFICATION VISÉE

Manager d'entreprise ou de centre de profit

Titre RNCP : Titre certifié de niveau 7 (Eu) enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) par arrêté du 15/12/2016, publié au JO du 18 décembre 2016 et ayant reçu le Code RNCP 13081 – organisme certificateur : IFAG.

DURÉE DE LA FORMATION

25 mois

DISPOSITIFS DE FORMATION POSSIBLES

Contrat d'apprentissage - Contrat de professionnalisation - Compte personnel de formation (CPF) - Reconversion ou promotion par alternance PRO-A - Validation des acquis de l'expérience (VAE) - Etudiant ou candidature libre

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Directeur Administratif et Financier a, selon l'entreprise dans laquelle il exerce ses fonctions, la mission de garantir la bonne gestion financière et administrative de l'entreprise.

Il garantit la fiabilité des comptes dans l'établissement des documents financiers de l'entreprise et répond aux enjeux de la stratégie de l'entreprise.

Pour cela, il élabore des outils de diagnostic et de pilotage d'entreprise et met en place des procédures de contrôle.

Les missions et fonctions assurées par ce professionnel de la finance renvoient à 4 grands domaines d'activités :

1. Management des équipes
2. Gestion Finance
3. Stratégie d'entreprise
4. Gouvernance et système d'information

MÉTIER VISÉS

- Contrôleur de Gestion
- Consultant financier
- Trésorier
- Responsable comptable
- Risk manager
- Directeur des systèmes d'information
- Directeur Administratif et financier

STATISTIQUES 2020-2021

TAUX DE REUSSITE A L'EXAMEN

Global : 97% - sur 29 apprenants, 28 réussites
Apprentissage : 100% - sur 10 apprentis, 10 réussites

TAUX DE POURSUITE D'ETUDES

Global : 0% - sur 21 apprenants, 0 poursuite
Apprentissage : 0% - sur 9 apprentis, 0 poursuite

TAUX D'INSERTION GLOBAL DANS L'EMPLOI À 6 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU TITRE

Global : 77% - sur 21 apprenants, 17 insertions
Apprentissage : 89% - sur 9 apprentis, 8 insertions

TAUX D'INTERRUPTION DES APPRENANTS EN COURS D'ANNÉE

Global : 1% - sur 72 apprenants, 1 rupture
Apprentissage : 2% - sur 45 apprentis, 1 rupture

MODALITÉS D'ADMISSION - RENTRÉE SEPT/OCT 2022



Résultats d'admissibilité sous maximum une semaine après le concours.

Rentrée sept/oct 2022
Dernière mise à jour : 24/08/2021

PROGRAMME

MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

- Gérer les RH
- Manager un projet
- Maîtriser les enjeux des politiques de rémunération

CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT

- Mettre en œuvre un diagnostic
- Analyser la performance
- Analyser les risques

INGÉNIERIE FINANCIÈRE

- Etablir un plan de financement
- Prendre en compte les évolutions du marché financier
- Comprendre les enjeux de la fiscalité
- Mettre en place une politique d'investissement
- Mettre en place une politique de gestion du risque
- Appréhender la gestion de placement de capital
- Comprendre et maîtriser la gestion de patrimoine

STRATÉGIE ET MANAGEMENT D'ENTREPRISE

- Appréhender les leviers du management d'un collectif
- Savoir comment développer la motivation d'une équipe
- S'adapter à son interlocuteur
- Elaborer un Feedback
- Comprendre Les enjeux de la communication
- Stratégie de politique RSE
- Savoir mettre en place une stratégie marketing et commerciale

MANAGEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

- DATA : Analyser et exploiter la donnée
- Assurer la sécurité du système de l'entreprise
- Mettre en œuvre la stratégie de l'entreprise

MÉTHODES MOBILISÉES

Les blocs de compétences sont constitués de différents modules de formation.

Pour chaque module, les apprenants suivent des enseignements en présentiel et des parcours en e-learning. Ils réalisent également des dossiers professionnels collectifs et individuels.

Les périodes en entreprise participent à l'acquisition des compétences professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La réussite au processus évaluatif permet l'obtention de 180 crédits ECTS sur 3 ans et atteste de l'acquisition des compétences.

La formation est validée par 3 types d'évaluation :

- Le contrôle continu : Il permet de contrôler en continu le processus d'acquisition et de compréhension des connaissances
- Les épreuves de validation de compétences : Elles permettent l'organisation d'études de cas/ mise en situation professionnelle et sont planifiées à mi-parcours et en fin de formation
- Les « épreuves fil rouge » : Le rapport de mission et le projet collectif sont réalisés sur la durée de la formation. Ces deux épreuves font l'objet d'une production écrite et d'une présentation orale en fin de formation

TARIFS

FORMATION INITIALE

- Concours : 50 €*
- Scolarité : 8 390 €/an

FORMATION ALTERNANCE

- Apprentissage : 10 900 €/an
- Contrat de professionnalisation : 9 300€/an

*Formation en alternance : les frais de dossier seront remboursés dès signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Dans le cadre d'un apprentissage, les frais de formation sont pris entièrement en charge par l'entreprise d'accueil. L'apprenant n'a donc pas de reste à charge à régler.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est à disposition sur demande.

Tous nos campus sont aménagés pour accueillir des personnes en situation de handicap.

Toutes les adaptations nécessaires seront étudiées afin de rendre la formation accessible aux personnes présentant un handicap.

Contact référent handicap :

IGEFI Paris : WABALUKU Gloria - gloria.wabaluku@igefi.net

IGEFI Lyon : MORGE Emma - emma.morge2@igefi.net